

CinEd

GUIDE UTILISATEUR DU PROGRAMME

CinEd, European Cinema Education for Youth est un projet européen d'éducation au cinéma pour les jeunes âgés de 6 à 19 ans, co-financé par le programme Europe Créative – MEDIA de l'Union européenne*.

Initié et piloté de 2015 à 2020 par l'Institut français, il repose sur un consortium de 10 partenaires dans 9 pays européens :

Associació A Bao A Qu (Espagne), Asociace českých filmových klubů - AČFK (République tchèque), Arte Urbana Collectif, La Cinémathèque française (France), GET Cooperativa Sociale (Italie), IhmeFilmi (Finlande), Institut français (France), Os Filhos de Lumière (Portugal), Societatea Culturala Next (Roumanie), Meno Avilys (Lituanie).

La coordination pédagogique en est assurée par la Cinémathèque française.

Site web
www.cined.eu

Plateforme d'accès aux films
www.event.institutfrancais.com/cined

Facebook
www.fr-fr.facebook.com/cinedEU/

Co-funded by the
Creative Europe **MEDIA** Programme
of the European Union



* eacea.ec.europa.eu/creative-europe/actions/support-for-film-education_fr

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

UN PARTAGE D'EXPÉRIENCES AUTOUR DE L'ÉDUCATION À L'IMAGE ET DE LA PÉDAGOGIE DU CINÉMA



I - DÉCOUVRIR ET FAIRE DÉCOUVRIR LE PROGRAMME

p 3.5



II - LA MÉTHODE, LE PROGRAMME, LES ACTEURS

p 6.9

DEUXIÈME PARTIE

ACCOMPAGNER : FORMER - ÉVALUER - VALORISER



I - LES FORMATIONS

ENJEUX, OBJECTIFS, MISE EN ŒUVRE,
ÉVALUATION ET VALORISATION

p 10.14



II - ACCOMPAGNER LES PROJECTIONS

ENJEUX, OBJECTIFS, MISE EN ŒUVRE, ÉVALUATION ET
VALORISATION

p 15.20

UN PARTAGE D'EXPÉRIENCES AUTOUR DE L'ÉDUCATION À L'IMAGE ET DE LA PÉDAGOGIE DU CINÉMA

Ce guide est le fruit de la réflexion et des bilans d'étape des 10 partenaires du Consortium CinEd dès l'origine du projet, des partenaires associés qui les ont rejoints, de leurs échanges et des expériences qu'ils ont menées depuis 5 ans.

Les partenaires impliqués et leurs réseaux (structures culturelles, experts, formateurs, enseignants, critiques...) ont conçu, mis en œuvre et évalué le programme dans 9 pays : Espagne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Bulgarie, Finlande, Italie, France, rejoints par la Lituanie en 2018. Les propositions et bonnes pratiques exposées ici ont été expérimentées et validées par l'ensemble des acteurs ayant participé au programme.

Tous se trouvent dans des situations et contextes différents : place et reconnaissance de l'éducation au cinéma dans le pays (absente, émergente, reconnue) ; taille de la structure (petites structures, associations culturelles d'envergure nationale) ; partenaires originaires de pays dans lequel il existe un réseau de salles, ou confrontés à des problématiques liées à la distance, l'éloignement de telles structures.

Les pratiques dont il est question sont reproductibles et adaptables en fonction de chaque contexte. Il ne s'agit pas d'une agrégation de pratiques sans lien formel entre elles et celles-ci ne se présentent pas comme des modèles figés, mais bien comme des exemples, des conseils, un accompagnement.



À qui s'adresse ce programme ?

Il s'adresse à tout acteur de l'éducation au cinéma (coordonnateur, expert, enseignant, formateur) qui cherche une aide et un guide à sa mise en œuvre pédagogique : mise en place des formations d'enseignants et projections de films ainsi que leur accompagnement pédagogique.



Au terme de 5 années d'existence, le programme CinEd a pour objectifs :

- D'approfondir les actions menées dans les pays impliqués
- D'être mis en œuvre dans d'autres pays : le programme peut concerner 28 États membres ainsi que la Norvège, l'Islande, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, la Macédoine, la Serbie, la Tunisie, la Moldavie, l'Ukraine et la Géorgie.



Pour comprendre comment s'inscrire et bénéficier du programme, vous pouvez trouver de l'aide ici : www.cined.eu/fr/participer



I - DÉCOUVRIR ET FAIRE DÉCOUVRIR LE PROGRAMME

Tout acteur ou structure culturelle désireux de s'engager dans CinEd a besoin, pour le déployer, de se rapprocher et de s'appuyer sur un réseau d'acteurs et de relais. Dans ce but, le coordinateur étant chargé de la campagne de communication, il est important d'avoir des éléments de contexte pour mettre le projet en perspective.

POURQUOI LE PROGRAMME CINED ?

Depuis une dizaine d'années, et sous l'impulsion de la Commission européenne, des acteurs de l'éducation à l'image mènent une réflexion autour de la nécessité d'une éducation au cinéma à l'échelle de l'Europe, (en témoignent le rapport « Screening Literacy »* commandé au British Film Institute en 2011 par la Commission européenne pour faire un état des lieux des actions menées dans ce domaine et publié en 2013, ainsi que le rapport « Pour une politique européenne d'éducation au cinéma »** de Xavier Lardoux commandé par le Centre national du cinéma en France, publié en 2014).

Tous soulignent l'importance des différents enjeux :

ouverture culturelle, enjeux économiques, éthiques et citoyens, enjeux de santé publique (liés au temps exponentiel d'exposition aux écrans).

L'engagement fort envoyé par la Commission européenne, lors du lancement de son programme Europe Créative (2014-2020) qui, dans le cadre de son volet MEDIA, lance un appel à propositions «fournissant des mécanismes permettant d'améliorer la coopération entre les initiatives d'éducation cinématographique en Europe regroupant au moins trois partenaires, de trois pays et trois langues différentes» a créé une dynamique et un contexte dans lequel le programme CinEd s'est inscrit.

CONSTAT ET OBJECTIFS

CinEd est né de constats établis et rappelés par l'ensemble des initiateurs du programme MEDIA : la nécessité de mettre en œuvre une éducation à l'image et au cinéma, de valoriser le patrimoine cinématographique européen fragilisé par l'uniformisation liée à la domination sur le marché des productions de blockbusters, et à l'heure de la multiplication des écrans, de former les futurs spectateurs de demain.

Sa spécificité repose sur l'attention particulière qu'il porte à certains aspects :

- **La conviction que le cinéma et le partage d'un patrimoine commun peuvent être des ciments de l'identité** et de la citoyenneté pour les jeunes européens ;
- **La nécessité de mettre en place une méthode et une pédagogie commune et ouverte**, à partir de la mutualisation de pratiques (expériences, savoir-faire) ;
- **Proposer une approche innovante, qui facilite l'appropriation** par les jeunes spectateurs, par leurs enseignants et les médiateurs ;
- **La nécessité de mener des actions dès le plus jeune âge** (dès 6 ans).

Il répond à trois objectifs principaux :



01

Développer chez les jeunes un goût durable pour le cinéma européen (à travers une pédagogie qui privilégie une approche sensible et active)



02

Renforcer leur culture cinématographique (avec une ouverture culturelle plus large vers d'autres domaines artistiques)



03

Éduquer les jeunes à la pluralité des cinémas (films de patrimoine, création contemporaine).

* op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/cbc5f0fb-3a04-4b44-898b-8b61b0b1c520

** www.cnc.fr/professionnels/etudes-et-rapports/rapport/pour-une-politique-europeenne-deducation-au-cinema_226463



UNE POLITIQUE RÉCENTE QUI RENCONTRE DES OBSTACLES, À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE, NATIONALE ET LOCALE

La mise en place d'actions d'éducation au cinéma à l'échelle de l'Europe est récente (2014). Elle peut rencontrer des obstacles souvent évoqués : manque de prise de conscience et de considération pour des politiques d'éducation au cinéma, tant au niveau européen que national, faiblesse des statistiques et des outils d'évaluation, peu d'outils pédagogiques, financements aléatoires et insuffisants.

L'un des enjeux du programme CinEd est de donner aux différents acteurs de l'éducation au cinéma les moyens d'y remédier, quelle que soit la situation locale.

Grâce à une plateforme numérique multilingue, CinEd offre un accès gratuit et sécurisé à une collection de films accompagnés d'outils pédagogiques (vidéos et dossiers pédagogiques pour l'enseignant, fiches pour le jeune spectateur), permettant à un grand nombre de jeunes de bénéficier du programme grâce à la participation de leurs enseignants, quel que soit le contexte (salles de cinéma éloignées, absence de réseaux de salles).

CinEd propose une méthodologie et une pédagogie claire et des outils adaptés à la diversité des âges, des contextes et des expériences. La question de la pédagogie et de la formation des enseignants et des médiateurs est centrale pour toucher un maximum de jeunes, afin qu'ils bénéficient d'un parcours tout au long de leur scolarité.



II - LA MÉTHODE, LE PROGRAMME, LES ACTEURS

LA MÉTHODE

Elle se base sur la compréhension et l'appropriation, sur l'établissement de liens et la comparaison. Il s'agit :

- **D'établir des liens entre les films**, entre les œuvres et leur contexte de création, entre le cinéma et les autres arts
- **De proposer une lecture personnelle et dynamique** des films grâce à des outils et des activités dédiés.

LE PROGRAMME

Afin d'assurer sa cohérence, le programme d'éducation au cinéma se construit autour de trois phases successives :

- 01. Visionnage** des films
- 02. Travail sur les films** (en amont par les médiateurs et par les spectateurs eux-mêmes)
- 03. Retours** d'expériences, évaluation, valorisation

Il est mis en œuvre de la façon suivante :

- **Établir un parcours** de 2 ou 3 films pour une classe ou un même groupe de jeunes
- **Mettre en place 2 ou 3 formations** dans l'année à destination des enseignants et médiateurs
- **Mener un travail d'accompagnement** des films auprès des jeunes : en amont des projections, pendant les projections, après.

La mise en place du programme suppose l'établissement d'un calendrier prévisionnel établi suffisamment en amont, en concertation avec l'ensemble des acteurs impliqués. Le temps d'un parcours CinEd pour un jeune s'étend sur une durée de plusieurs mois à une année scolaire.

LES ACTEURS

a) Coordinateur général

La coordination générale du programme est assurée par l'Institut français. Le Consortium des partenaires CinEd coordonne l'action de tous les partenaires locaux dont il est le principal interlocuteur. Il peut jouer un rôle de conseil dans le choix d'un coordinateur, dans le cas où un pays ne dispose pas d'un relais du programme.



b) Coordinateur local

Les coordinateurs locaux (structures culturelles : associations d'éducation à l'image et au cinéma, salles de cinéma, médiathèques, centres de loisirs pour jeunes, festivals...) sont les seuls habilités à initier, coordonner le programme au niveau local et accompagner sa mise en œuvre. Ils sont les mieux à même d'établir un diagnostic permettant de s'adapter à la situation locale (état du réseau de salles, état des lieux de l'éducation au cinéma). Les enseignants ou médiateurs désireux d'y participer sont invités à les contacter. S'il n'existe pas de coordination dans votre pays, vous êtes invités à prendre contact avec le Consortium CinEd via le site web du projet ou ses réseaux sociaux.

Son rôle est d'impulser et de coordonner toutes les actions du programme à l'échelle locale, dans tous ses aspects, administratif, financier et pédagogique. Ses actions doivent se faire en lien avec l'ensemble des acteurs impliqués dans sa mise en œuvre.

Il permet l'implantation du programme grâce aux actions suivantes :

- **Communiquer et faire connaître** le programme ;
- **Se rapprocher des autorités et des acteurs** de l'éducation à l'échelle nationale et locale (ministères et inspecteurs de l'éducation, acteurs culturels auprès du jeune public). Dans ce but, il est utile de réaliser une compilation des textes officiels en matière d'éducation artistique et culturelle dans le domaine du cinéma, en y ajoutant les principaux textes émanant de la Commission européenne* ;
- **Établir une synergie** en associant les écoles de cinéma, universités, étudiants ; mener des expérimentations avec eux ;
- **Organiser des Journées d'information** à destination des enseignants et médiateurs, des conférences de presse, la promotion lors d'évènements (notamment les festivals, sur les réseaux sociaux) ;
- **Coordonner** la mise en œuvre pédagogique ;
- **Choisir et désigner les experts** (formateurs et formateurs de formateurs) chargés de mettre en place des formations autour de la méthode et des outils pédagogiques à destination des enseignants et médiateurs (choix des experts), identifier des tuteurs ;
- **Évaluer et mettre en perspective** : il collecte les données liées à l'évaluation (bilans et fiches d'évaluation, exemples de travaux d'élèves). Il les transmet à la coordination générale ;
- **Contacteur et assurer un lien** avec les lieux de projection (salles de cinéma, médiathèques, centres culturels équipés de matériel multimédia).

Afin d'assurer une meilleure cohésion et synergie, il peut mettre en place un comité de pilotage (associant la coordination, des représentants des ministères de l'éducation et de la culture, des experts et formateurs, un ou deux enseignants) se réunissant si possible 2 à 3 fois dans l'année.

* eacea.ec.europa.eu/europe-creative_fr



c) Formateur / expert

Les experts et formateurs sont chargés de la mise en œuvre du programme dans sa dimension pédagogique, bien en amont du calendrier scolaire (si possible plusieurs mois avant la rentrée scolaire). Ils établissent un lien entre la coordination locale, les enseignants et médiateurs et les conseillers-experts.

L'objectif est de se familiariser avec le programme et les outils pédagogiques, ce qui implique de :

- **Visionner les films** de la collection ;
- **Prendre connaissance et s'approprier** les outils du programme (plateforme, dossiers pédagogiques, vidéos pédagogiques, fiches jeune spectateur, espace jeune spectateur) ;
- **Établir un parcours CinEd adapté** (âge, public, cohérence de la progression dans l'année) avec les enseignants et médiateurs ainsi qu'organiser et accompagner les projections de films (2 ou 3 par groupes de jeunes).

Il conçoit et met en œuvre les formations, ce qui signifie :

- **Établir un programme de formation** à destination des enseignants et médiateurs (2 à 3 sessions par an) ;
- **Animer** des sessions de formation ;
- **Suivre et accompagner les enseignants et médiateurs** dans leur travail sur les films. Il est en contact étroit avec les enseignants en amont et en aval des projections (par mail, ou téléphone) et il accompagne les projections ;
- **Évaluer et mettre en perspective** en analysant les fiches d'évaluation des formations d'enseignants et de projections.
- **Établir un diagnostic** et une mise en perspective des besoins de formation ;
- **Nommer un ou des conseillers / tuteurs** chargés de l'assister et de le relayer dans le suivi, l'accompagnement et l'évaluation du programme.



d) Conseiller / tuteur

Le conseiller est un enseignant ou médiateur ayant une expérience du programme et de l'éducation au cinéma. Il est désigné par un expert ou un formateur pour aider les enseignants dans la mise en œuvre pédagogique du programme. Un conseiller pourra être en charge de 2 ou 3 groupes de jeunes.

Son rôle consiste à :

- **Assister aux formations** menées autour des films du programme ;
- **Accompagner les projections**, éventuellement en coanimation avec l'expert ;
- **Aider à la mise en œuvre** du travail sur les films, après les projections, autour des fiches jeune spectateur ou formes libres initiées par les enseignants ;
- **Faire un retour** sur les travaux d'élèves (analyse d'un échantillon, exemples) en lien avec l'expert.



e) Enseignant / médiateur

Ses principaux interlocuteurs sont les formateurs et les conseillers.

Son rôle est de :

- **Établir un programme de 2 ou 3 films** adapté à l'âge et au public cible ;
- **Visionner les films** choisis en amont des formations ;
- **Participer aux sessions** de formation ;
- **Organiser les projections** de 2 ou 3 films avec les élèves.
- **Proposer un travail sur les films** : préparation des projections, travail en classe avec les groupes d'élèves à partir des itinéraires pédagogiques proposés dans les dossiers et des fiches élèves ;
- **Communiquer au sein de son établissement** autour du programme pour assurer l'implication d'une équipe d'enseignants ;
- **Évaluer, assurer un retour d'expériences au sein de l'établissement**, transmettre le bilan au conseiller et/ou à l'expert, à ses supérieurs hiérarchiques immédiats (chefs d'établissement, inspection).



f) Elève

Dans la mesure du possible, le jeune est amené à :

- **Assister à la projection** de 2 ou 3 films ;
- **Travailler sur les films en classe ou individuellement**, à partir de l'espace jeune spectateur (un espace qui lui est dédié, accessible depuis le site web de Cined) ;
- **Participer à une mise en commun et à une valorisation du travail** réalisé autour du programme : exposition, article dans le journal du lycée ou sur le site de l'établissement, etc.

ACCOMPAGNER : FORMER ÉVALUER VALORISER



I - LES FORMATIONS

ENJEUX, OBJECTIFS, MISE EN ŒUVRE,
ÉVALUATION ET VALORISATION

ENJEUX

Former des formateurs, des relais, des médiateurs autonomes capables de s'appropriier le programme et de participer à sa diffusion.

OBJECTIFS



• **Mobiliser les enseignants et médiateurs** autour des enjeux du programme : pour eux, pour les jeunes.



• **Aider à sa mise en œuvre sur le plan matériel, technique et pédagogique** afin de s'appropriier les outils et comprendre la pédagogie du programme.

MISE EN ŒUVRE

La préparation des sessions de formation se fait en collaboration avec le coordinateur local (communication, public désigné, choix des intervenants et de l'expert, choix du lieu, élaboration du programme).

Les formateurs et médiateurs disposent d'outils logistiques et techniques pour mener à bien la préparation de la session, par exemple un tutoriel d'utilisation de la plateforme, un teaser, etc.

Ils ont à leur disposition des outils pédagogiques : livrets sur les films, vidéos pédagogiques, espace jeune spectateur avec une banque d'images (photogrammes des films) et des fiches jeune spectateur.

Une session de formation est d'une durée d'un à trois jours, consécutifs ou non. Il est nécessaire de prévoir au moins 2 sessions de formation, avec le même public, avec des enjeux, modules et films différents. Les sessions peuvent être modulées entre des sessions plus intensives (incluant la présentation du programme et des outils) et d'autres resserrées autour du travail sur 1 ou 2 films.



Il est recommandé de commencer suffisamment tôt dans l'année pour que les enseignants et médiateurs aient le temps d'établir une programmation.

En fonction des contextes et des modules, il est possible de s'adresser à un public homogène d'enseignants et médiateurs, afin de focaliser le travail des formateurs autour de l'approche pédagogique.

Impliquer une équipe de plusieurs enseignants, de matières différentes, favorise le travail en interdisciplinarité et en synergie pour assurer une appropriation différente et complémentaire de toutes les dimensions du programme (culturelle, esthétique, linguistique, civique et éthique).

Mobiliser un public mixte (enseignants, médiateurs, bibliothécaires, corps des inspecteurs de l'éducation, directeurs d'établissements scolaires ou de centres de loisirs) peut permettre à la fois un meilleur partage d'expérience et une meilleure diffusion du programme.

Enfin, il est possible d'associer formation et projection, en réservant un temps de la session à la projection d'un film en présence d'élèves.

a) Modalités d'animation

- **La session est animée par 1 ou 2 experts**, la co-animation est souhaitable ;
- **La présence d'un conseiller et d'un autre enseignant familier** du programme permet d'envisager un temps de co-animation, un temps de travail de groupe ;
- **La présence du coordinateur** (pour débiter ou conclure la session, mettre l'accent sur les enjeux de CinEd, présenter la plateforme) est souhaitable.
- **Il faut favoriser les échanges entre les formateurs et experts et le public**, entre les stagiaires (penser à la disposition de la salle, à un temps de présentation et d'échange en début de formation, proposer un travail en petits groupes, préparer une mailing list envoyée aux stagiaires après la session 1, pour garder le contact et donner la possibilité aux stagiaires d'échanger entre eux).

b) Contenu

Le contenu du programme comporte un ensemble de modules, pour lequel formateurs et médiateurs doivent bénéficier d'un temps de formation et d'accompagnement.

Le temps consacré à chaque module varie en fonction du temps dont dispose le formateur :

- **Présenter CinEd et sa plateforme** (qu'on explore en direct) ;
- **Présenter les outils pédagogiques** (livrets, vidéos pédagogiques, fiches jeune spectateur)
- **Travailler sur les films ;**
- **Donner des éléments d'analyse ;**
- **Donner des éléments de contextualisation** (historique et géographique) ;
- **Établir un lien entre le/les films ;**
- **Établir un lien entre le/les films et les autres arts.**

La formation et les projections sont étroitement liées. Les enseignants peuvent voir les films avant ou après la séance de formation, une fois inscrits sur la plateforme. Il est recommandé de prévoir une projection dans la première session de formation.



Une pédagogie pour rendre les enseignants et médiateurs autonomes selon les attentes réelles et celles supposées.

De nombreux enseignants et médiateurs, quand ils n'ont pas fait d'études de cinéma, se sentent inhibés face à un univers qu'ils pensent mal maîtriser et ont tendance à se réfugier derrière la parole de l'expert. Ils ont des attentes auxquelles la session de formation ne pourra répondre, qu'il convient de déjouer dès le début (avoir des fiches de cours clés en mains, déjà prêtes), et parfois des doutes sur certains films qui semblent « difficiles », en raison des sujets abordés. La formation doit lever ces doutes et réserves et leur montrer que l'utilisation des outils pédagogiques n'est soumise à aucun prérequis. Elle intègre tous les aspects et toutes les dimensions esthétique, linguistique, historique et géographique, ce qui permet aux enseignants d'établir un lien avec les matières enseignées.



Comment permettre aux stagiaires de s'appropriier et de comprendre la pédagogie du programme ?

Une pédagogie ouverte et intuitive

La formation ne doit pas prendre la forme d'une succession de conférences mais solliciter le plus souvent possible la participation des stagiaires, après chaque projection (images, vidéos pédagogiques, films, extraits), et à chaque changement d'activité, les inviter à s'exprimer.

La formation n'est pas un cours universitaire de cinéma, les images et les films sont au cœur de la formation. Les experts doivent partir des images, si possible aux 3 échelles (photogramme, échelle du plan, échelle de la séquence), sans utiliser un vocabulaire complexe avant d'introduire des notions de cinéma ou d'utiliser des termes techniques.

Par exemple, à partir d'un extrait, faire décrire ce que l'on voit (point de vue, mouvements des personnages, sons entendus) avant d'y associer ensuite des termes plus techniques : plan séquence, panoramique, voix-off...

Présenter les outils pédagogiques est indispensable pour faire comprendre les enjeux de la méthodologie et de la pédagogie CinEd. On peut montrer les dossiers pédagogiques et revenir sur leur structure. À partir de l'approche pédagogique, il est nécessaire de montrer concrètement comment les utiliser, et les distribuer de préférence après la formation.

Les autres outils pédagogiques doivent faire l'objet d'une démonstration et d'une mise en contexte : pourquoi et comment travailler avec une vidéo pédagogique ? Comment et pourquoi travailler avec les extraits ? Comment exploiter les ressources de l'espace jeune spectateur ?

Une pédagogie active grâce à l'espace jeune spectateur

- **Mettre les stagiaires en situation**, les faire travailler à partir de la fiche jeune spectateur et autour des pistes pédagogiques ;
- **Faire des groupes de travail** en mélangeant les stagiaires plus « avancés » avec les plus novices, pour créer une dynamique de travail ;
- **Si possible, prévoir un temps autour d'activités pratiques** : travail de photographie, courts exercices filmiques, exploitation des pistes proposées dans les fiches jeune spectateur, etc.
- **Prévoir un temps de restitution collective.**



La méthodologie

Comparer, établir des liens entre les films du programme CinEd

La session doit permettre de travailler au moins autour de 2 films de la collection, de 2 nationalités différentes :

- **Montrer des extraits d'autres films** au moins un ou 2 autres, établir des ponts autour de motifs communs, comparer les choix de mise en scène ;
- **Montrer une vidéo pédagogique** en entier.

On peut aussi établir des liens entre le film et d'autres formes artistiques (photographie, musique, peinture, etc.) à partir des exemples présents dans les dossiers pédagogiques et élargir à d'autres exemples et d'autres arts.

Valoriser la dimension européenne du programme en abordant le/les films avec une approche culturelle et linguistique

Cet aspect peut être développé par les enseignants eux-mêmes, en aval des projections. Il n'est pas nécessaire de le développer dans la session de formation mais il convient de leur donner des clefs et des éléments pour le faire.

- **Situer le film dans son contexte européen** pour montrer les liens artistiques, historiques qui illustrent l'histoire commune et le destin commun des pays d'Europe.
- **Le situer dans son contexte national** : contexte de l'histoire racontée dans le film, et le contexte de production de l'oeuvre, qui ne sont pas toujours liés (ex : L'esprit de la ruche : un film sur les années qui suivent la guerre d'Espagne, tourné à la fin des années Franco).
- **La dimension linguistique peut faire l'objet d'un travail spécifique**, les pistes pédagogiques et les fiches jeunes spectateurs incitent les médiateurs et les jeunes à être attentifs à la langue (traduction différenciée des titres, expressions idiomatiques, vocabulaire spécifique).
Si les livrets pédagogiques peuvent être des supports pour la formation, et doivent être utilisés, les contenus apportés par les experts et intervenants doivent, dans la mesure du possible, être complémentaires avec ceux proposés par le rédacteur.

Le travail avec les élèves

La formation doit permettre aux enseignants de réfléchir à des pistes qui leur permettent d'**établir un lien avec les matières enseignées**. C'est le cas pour les arts, l'histoire et la géographie, les langues étrangères, l'éducation du citoyen à travers certaines thématiques. L'espace jeune spectateur rassemble les outils permettant d'accompagner ce travail.

Espace jeune spectateur

 www.cined.eu/fr/espace-jeune

Dans le cadre d'une courte intervention, l'expert, le conseiller ou un enseignant relais peuvent donner des exemples de la façon dont ils ont :

- **Intégré le programme** à leur progression annuelle disciplinaire (pour les enseignants) ;
- **Construit une programmation sur une année scolaire** (répartition et contenu des séances) ;
- **Préparé les séances de projection.**

Prévoir un temps de travail, en groupe, autour d'une piste pédagogique commune. Les inviter, en fonction de leur public, à imaginer d'autres dispositifs. Prévoir un temps de restitution.



ÉVALUATION ET VALORISATION

a) Évaluer

Une fiche est distribuée à l'issue de la formation. Elle peut aussi être envoyée par mail. La présenter et la lire avec les stagiaires, leur expliquer l'importance de leurs retours. Ceci permet de mieux mesurer leurs attentes et d'y répondre, d'améliorer le parcours de formation, de rester en contact. Le coordinateur et l'expert se chargent d'établir une synthèse des retours, en collaboration éventuelle avec le conseiller présent.

b) Intégrer la formation dans le cursus des enseignants

Il est important que les enseignants puissent valoriser dans leur parcours de formation leur participation à une session consacrée au programme CinEd, un programme exigeant, soutenu par la Commission européenne.

En fonction des contextes :

- Les coordinateurs locaux ont pu faire reconnaître ce programme auprès des instances de la culture et de l'éducation, et une certification est possible, qui puisse intégrer le parcours de formation officiel.
- Dans certains pays, pour lesquels l'éducation au cinéma reste embryonnaire, et en attendant une reconnaissance officielle, les coordinateurs locaux éditent eux-mêmes un document de certification, portant les logos officiels du programme.



II - ACCOMPAGNER LES PROJECTIONS

ENJEUX, OBJECTIFS, MISE EN ŒUVRE, ÉVALUATION ET VALORISATION

ENJEUX

Accompagner les jeunes et leurs enseignants en projection, dans une démarche de découverte et d'appropriation. La projection prépare aussi le travail qui sera fait en aval par les élèves.

OBJECTIFS



- Assurer une **bonne réception**

du film par les jeunes et les enseignants ;



- Permettre aux jeunes de **s'intégrer dans une démarche**, dans un

parcours de spectateurs ;



- Éveiller leur **curiosité** et leur

désir de voir d'autres films et de s'investir dans un travail d'appropriation et de production ;



- Établir des **relations** avec

l'équipe de la salle, ou le lieu partenaire (quel que soit le lieu choisi).

MISE EN ŒUVRE

L'accompagnement de la projection résulte d'un partenariat étroit entre le coordinateur, l'expert, le cas échéant un tuteur et au moins un enseignant en charge du groupe.

- Le coordinateur se charge du rapport avec la salle et le lieu de projection et s'assure de la logistique (accueil, créneaux de projections, aspects techniques liés à la plateforme).
- L'expert et le ou les enseignants et médiateurs sont en lien étroit pour décider des dates et lieux de la projection. Ils s'accordent sur le choix du ou des films projetés.
- L'expert et /ou le conseiller assure un rôle de suivi et de conseil dans la mise en œuvre du travail sur les films.

a) Choix du film

Le choix du film s'inscrit dans un parcours de 2 ou 3 films décidé en début d'année ou de session. Ce choix revient le plus souvent à l'enseignant, toutefois le tuteur peut accompagner un choix de programmation. Les films doivent être adaptés à l'âge de chaque groupe selon l'âge conseillé sur la plateforme. Cependant, l'inscription de la projection dans un parcours pose d'autres questions et doit faire l'objet d'une concertation entre l'expert et/ou le tuteur :

- **L'un des enjeux du programme est celui d'une ouverture culturelle.** Dans la mesure du possible, ne pas commencer par projeter un film de son propre pays.
- **Les films ne sont pas abordés de manière isolée.** Le parcours suppose une réflexion sur la façon dont les films peuvent être liés entre eux et résonner ensemble, à travers une thématique (le conflit générationnel), des motifs (le repas, en voiture - les vidéos pédagogiques transversales permettent

d'explorer plus particulièrement ces aspects -) et des questions de cinéma (montrer/cacher, la part de réel dans la fiction). Si ces aspects sont abordés en formation, il faut que les enseignants y soient sensibilisés (par l'expert et le conseiller) dès l'inscription sur la plateforme.

- Pour les plus âgés, au terme du parcours, on peut proposer aux jeunes de choisir le film eux-mêmes.



b) Préparation de la projection

1 Choisir le lieu : un lieu collectif, distinct de l'école

La découverte d'un lieu nouveau, l'accueil par un professionnel (bibliothécaire, directeur de salle), l'inscription dans un lieu lié à une histoire particulière renforce l'attention et fait de la projection un moment distinct et privilégié du temps ordinaire et scolaire, propice à l'investissement des jeunes spectateurs.

Une salle de cinéma partenaire est un lieu idéal de projection. La plateforme permet de projeter les films dans d'autres lieux : médiathèques, salles municipales, centres culturels pour la jeunesse, écoles de cinéma.

Exceptionnellement, les projections peuvent avoir lieu dans les salles multimédia des établissements scolaires si elles permettent de bonnes conditions visuelles et sonores.

2 S'assurer des bonnes conditions techniques de projection

- Le film a été téléchargé plusieurs jours avant par le responsable technique de la salle, à partir de la plateforme CinEd. Un test de projection et de sous-titres est réalisé quelques jours avant.
- La salle est plongée dans le noir, la visibilité est bonne quelle que soit la position des spectateurs.

3 Le calendrier, le temps et la période

Les projections peuvent se dérouler en temps scolaire ou hors temps scolaire, en fonction des contextes. La désignation par un adulte (médiateurs, enseignants) est importante afin que les jeunes se sentent impliqués.

L'inscription dans le temps scolaire permet de donner une valeur plus symbolique au programme, mais n'est pas toujours possible.

On peut alors choisir un moment à l'articulation entre le temps scolaire et le hors temps scolaire : dispositifs d'école ouverte, projection à la fin des cours, semaines banalisées ou consacrées à des activités plus informelles, etc.

4 Le public

Le public présent (jeunes et médiateurs ou enseignants) a été préparé à la projection. Au moins un des enseignants ou médiateur (par classe ou groupe de jeunes) a bénéficié d'une session de formation CinEd.

Les jeunes ont été informés, préparés à la projection, un programme leur est distribué, accompagné si possible d'illustrations (photogrammes du film, affiche).

Il est possible d'organiser des projections pour un public mixte venant de différentes écoles, de projeter un même film à des jeunes d'âges différents lorsque le film le permet. Ceci donne un climat particulier à la projection et permet des échanges intéressants.

5 Durée

Il est indispensable de consacrer un temps suffisant pour présenter la séance, projeter le film en intégralité et avoir un temps de discussion à l'issue de la séance. La durée d'une session de projection prévoit un créneau horaire de 3h minimum à une demie journée.

6 Animation

La projection est toujours animée par un intervenant extérieur (un des experts du programme, un conseiller) qui se charge de la présentation du film et du débat ensuite. Une partie des échanges peut être assurée en co-animation avec les enseignants. Il est souhaitable qu'un même expert et/ou conseiller accompagne la projection de tous les films du parcours des jeunes, afin d'établir un lien avec le public, et permet de rendre la cohésion du parcours (lien entre les films) plus évidente.



c) Déroulé et contenu

🕒 Avant le film

01 Présenter la séance, présenter le film.

Prendre ce temps est indispensable, afin de susciter leur désir de découvrir le film, de les rendre actifs, les préparer au travail qui sera fait ensuite.

02 Présenter brièvement l'expert, le tuteur et/ou le conseiller ainsi

que le programme CinEd aux élèves, dans le cas d'une 1ère projection, pour leur faire comprendre qu'ils sont dans un projet qui les concerne directement.

03 Visionner le teaser

est un bon moyen d'attirer leur attention sur la cohérence du programme et de susciter leur curiosité pour d'autres films.

04 Faire une rapide visite de la plateforme,

ou de la page Facebook, qui leur permet de voir que d'autres jeunes, ailleurs, suivent le même programme qu'eux, peut être un élément de valorisation.



Comment présenter une séance ?

L'objectif est de susciter le désir de voir le film, d'aiguiser et de guider le regard du public sur certains aspects et enjeux liés au film, sans trop dévoiler, ni de l'histoire, ni du contenu.

• Des Films « difficiles » ?

Ne pas anticiper sur les craintes supposées des élèves (craintes souvent portées par les enseignants eux-mêmes) : longueur du film, VO sous-titrée, noir et blanc, rythme, et ne pas les susciter en pointant ces éléments, mais plutôt faire confiance à leur capacité d'attention et de réception.

• **Inscrire le film dans un programme en montrant le teaser du programme,** partir si possible de la plateforme et montrer la collection en insistant sur les films qui ont pour héros et personnages principaux des jeunes, à des époques différentes, dans des pays différents.

• Que dire du film, avant ?

Le moins possible (en ce qui concerne le scénario du film, les personnages, la présentation du réalisateur). Conserver ces éléments pour le débat qui aura lieu ensuite. Cette phase de préparation doit comporter bien plus de questions que de réponses, et susciter une attente. Prévenir les jeunes qu'à l'issue de la projection, le débat portera sur leurs propres retours et observations.

• **Montrer différentes affiches ou images,** faire réagir les jeunes sur ce qu'elles nous disent du film, en soulignant que leur conception est liée à des enjeux commerciaux et de communication, aussi bien qu'esthétiques ; que voit-on ? qu'est-ce que cela dit du film ? On peut effectuer le même travail à partir de photogrammes.

• **Montrer un extrait du film,** par exemple un moment clef lié à l'esthétique du film et à ses enjeux, mais si possible sans enjeux scénaristiques majeurs.

• **Faire écouter un extrait du film, sans image.** En effet, faire entendre la langue du film est particulièrement intéressante pour rentrer dans le film, notamment, mais pas exclusivement si les jeunes l'étudient ; quels sont les mots prononcés ? qui les prononce ? de quoi est-il question ? où sont les personnages ? Ceci permet d'entrer plus facilement dans l'atmosphère du film.

• **Pointer 2 ou 3 éléments et enjeux liés à l'esthétique, à la structure, au sujet abordés dans le film** (« Soyez attentifs à... ») ; sur lesquels on reviendra à l'issue de la projection afin de les rendre actifs et particulièrement attentifs.



📍 La projection

- **Mettre en évidence le caractère particulier d'une projection collective en salle**, qui comporte une dimension particulière et des rituels (silence ou simple chuchotis, portables éteints, allées et venues dans la salle proscrites).
- **Ne pas les présenter comme une succession d'entraves ou d'interdits** mais essayer de la valoriser comme un préalable à une expérience particulière, distincte de celle qu'ils ont dans le cas d'un film vu chez soi, sur un écran d'ordinateur par exemple. Revenir sur cet aspect à l'issue de la projection.
- **L'expert, le conseiller ou l'animateur de la séance restent présents dans la salle** afin de recueillir les réactions des jeunes, qui sont des indicateurs de la réception du film, utile à la tenue du débat ensuite.

📍 Après le film

Un temps minimum de 20 à 30 minutes est dédié à un débat. Ce temps permet de faire le lien avec les indications ou les points sur lesquels l'expert a attiré l'attention du public en début de séance. Il permet également de préparer le travail qui sera réalisé ensuite en classe ou en groupe à partir des fiches élèves. L'expert ou conseiller a préparé des éléments à projeter pour mettre en évidence les aspects importants du film (photogrammes, extraits préparés...).



Comment animer un débat après la séance ?

L'objectif est de susciter le désir de voir le film, d'aiguiser et de guider le regard du public sur certains aspects et enjeux liés au film, sans trop dévoiler, ni de l'histoire, ni du contenu.

- **Prévoir de bonnes conditions matérielles pour les échanges** (présence et relais pour faire passer des micros, disposition de la salle...)
- **Avoir préparé du matériel pédagogique** (extraits, photogrammes..) sur lequel la discussion et les réactions des jeunes prendront appui.
- **Comment initier le débat ? Quelle parole sur le film ?** Privilégier la parole des élèves eux-mêmes et les laisser initier le débat. Si les réactions ne viennent pas, partir d'une question simple (« pourquoi, à votre avis a-t-on choisi ce film pour vous ? ») ou des réactions spontanées pendant la projection (rires, paroles). Si la discussion ne démarre pas, montrer de nouveau un extrait qui comporte un enjeu important comme la scène d'ouverture ou de clôture du film, une scène de « bascule ».
- **Il est moins question ici de « donner son opinion » sur le film (dépasser l'opposition binaire « j'aime/j'aime pas ») que de parler de la façon dont le film a été tourné**, faire prendre conscience de ce qu'on a vu, ressenti, et de l'explicitier, d'enrichir sa pensée au regard des autres réactions. En cas de réaction violente ou déstabilisante (rejet du film, jugements péremptaires), essayer d'amener les élèves à préciser leur pensée, sans les juger. Dans tous les cas préciser qu'il n'y a pas de « bonnes réponses » en la matière.
- **Ne pas réduire le film à un support** mais au contraire mettre en valeur les choix esthétiques de mise en scène et les choix formels, la construction du récit. Les enjeux et questionnements métaphysiques ou éthiques doivent pouvoir être abordés.
- **Établir un lien avec les autres films de la collection.**
- **Montrer une vidéo pédagogique transversale**, au choix, dont les enjeux sont particulièrement liés au film afin de lancer la projection en suscitant leur intérêt (« et vous, en tant que réalisateur, comment feriez-vous pour filmer...une scène de repas ? Une dispute ? Une scène en voiture ? »). Il s'agit de solliciter au maximum leur participation. On peut aussi établir un lien entre le film et d'autres films qui ne sont pas dans la collection et qui auraient un traitement particulièrement différent comme l'usage du numérique, des effets spéciaux, etc.
- **Dans le cadre de la programmation CinEd : replacer le film dans le parcours qui est réalisé avec les élèves** : toujours établir un lien entre les séances 1,2 et 3.



ÉVALUATION, APPROPRIATION, VALORISATION

a) Évaluation de la séance de projection

Une fiche individuelle d'évaluation est distribuée aux enseignants et médiateurs présents. Une version simplifiée de cette fiche peut être aussi distribuée aux élèves afin d'avoir un retour, à chaud, sur leur expérience.

Pour l'expert ou le conseiller : la tenue d'un « journal de projection » qui comporte les éléments factuels (lieux, public, films projetés, contact avec la salle) et pédagogiques ou plus informels (contact avec les élèves, qualité et teneur du débat avec le public, réception du film) est un outil de suivi utile, qui peut être, en partie, transmis aux coordinateurs.

b) Appropriation via l'espace jeune spectateur

Le programme repose sur la volonté de stimuler la créativité des jeunes et de les rendre actifs dans leur parcours de spectateurs.

L'espace jeune spectateur qui leur est dédié permet de prolonger, de manière individuelle ou collective, le travail sur les films après la projection.

Il comporte un accès aux fiches jeune spectateur, une sélection de 60 photogrammes que les élèves peuvent manipuler et utiliser dans des story-boards.

 www.cined.eu/fr/espace-jeune

Davantage que des fiches d'exercices, destinées à recueillir des informations factuelles, les fiches ont été conçues pour inviter les jeunes à s'approprier le film, de manière plus intime et personnelle et à stimuler leur créativité et leur imaginaire.

Elles proposent :

- **Un mémo sur le film** : des images (photogrammes : synopsis en images) et des extraits de dialogues.
- **Des propositions pour réaliser de petites productions** (exercices pratiques à l'aide de téléphones portables ou petites caméras, appareils photos numériques) ; des textes, des images et dessins.
- **Une ouverture culturelle permettant une contextualisation** (mise en perspective historique et géographique, mots ou expressions dans la langue du film, affiches étrangères), des propositions pour découvrir d'autres films ou livres, en écho aux thématiques ou aux personnages du film.

Les fiches jeunes spectateurs peuvent être présentées, conjointement par l'enseignant et l'expert, afin qu'elles ne soient pas perçues de manière scolaire.

Elles sont distribuées à l'issue de la séance, afin que les jeunes gardent une trace tangible de la projection ou ultérieurement par l'enseignant lui-même de retour en classe, le plus rapidement possible après la projection. Il est possible et souhaitable, afin d'engager encore davantage les jeunes dans leur travail de production de se rendre avec eux sur le réseau facebook Cined.eu ou sur le réseau CinEd/pays afin de donner des exemples de réalisations effectuées par d'autres jeunes, dans d'autres pays.



c) Evaluation et valorisation du travail réalisé par les élèves

Le tuteur ou l'expert collecte quelques travaux réalisés par les élèves, afin d'évaluer le travail effectué et la progression pour en faire un retour synthétique au coordinateur.

Les productions d'élèves peuvent faire l'objet d'un travail en commun et être valorisées via l'exposition sur la page Facebook du programme.



Ce guide a été rédigé par la Cinémathèque française (Le Cinéma, cent ans de jeunesse), en collaboration avec l'Institut français.

Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation de son contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.

